



COMMUNE
DE
NEY



INVITATION



11-Novembre 2025

La Commune fidèle à ses traditions commémorera l'Armistice de 1918, signé à Rethondes, forêt de Compiègne, entre alliés et allemands. Les armes se taisaient enfin, mettant fin à la « Grande Guerre ».

Rendez-vous mardi 11 novembre à 12 H devant le Monument aux Morts pour la cérémonie, avec la participation des écoliers.

A l'issue, la population présente est invitée par le Conseil Municipal au vin d'honneur, salle du Briska.

Notre blason arbore Saint Martin, patron de la commune. Le jour de son inhumation (4e siècle) avait été retenu pour l'honorer. Ainsi la fête du village coïncide avec l'armistice. De nos jours c'est la choucroute qui crée cet instant de convivialité annuel à l'occasion de la fête patronale. Tous ceux qui le souhaitent, calins ou non, peuvent s'y inscrire en complétant et en retournant le coupon ci-dessous.

Les nouveaux arrivants sur la commune sont les bienvenus. Faisons connaissance !

MENU ADULTE — 19 €

*Choucroute garnie
Comté-Morbier
Croustillant au Chocolat
Café*

BOISSONS

NON
INCLUDES

Service
compris

MENU ENFANT — 7 € 00

*Choucroute
(choux + P.D.T + Strasbourg)*

Crème brûlée

Jusqu'à 12 ans

REPAS

**COUPON-RÉSERVATION A DEPOSER EN MAIRIE OU DANS LA BOITE AUX LETTRES
AU PLUS TARD LE MERCREDI 5 NOVEMBRE**

NOM

PRENOM

☐

Repas ADULTE x 19.00 =

€

+

☐

Repas ENFANT x 7.00 =

€

Total du paiement à joindre, à l'ordre du Comité des Fêtes, CHEQUE de

€